

SE RENDRE
A LA PREFECTURE

2 rue Pierre Labonde
Troyes

Parking le plus proche : «cathédrale» (payant)

Par transport en commun :
arrêt «préfecture» des lignes 7, 8 et 9 de la TCAT

**Un emplacement de stationnement pour personne
à mobilité réduite est accessible sur site**



CONTACT

Par voie postale :

Préfecture de l'Aube
2 rue Pierre Labonde
CS 20372
10025 Troyes cedex

Par téléphone : 03 25 42 35 00

Par télécopie : 03 25 73 77 26

Par courriel : prefecture@aube.gouv.fr

Serveur vocal, 24 h / 24 : 03 25 70 38 57

Pour plus d'informations, consultez :

le site Internet ; www.aube.gouv.fr ;

ou le service téléphonique national

«Allô, Service Public», en composant le 39 39

LES SERVICES VOUS ACCUEILLENT

	Accueil du public	Accueil téléphonique ou Internet
Cartes grises et Permis de conduire -----	Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 mardi et jeudi de 8h30 à 11h30 (fermé l'après midi) ----- Sur rendez-vous par téléphone ou par Internet	du lundi au vendredi, de 8h30 à 10h30 Cartes grises : 03 25 42 37 78 Permis de conduire : 03 25 42 37 88 ----- du lundi au vendredi, de 8h30 à 10h30 03 25 42 37 88 ou par Internet : http://www.aube.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous-en-ligne
Echange de permis de conduire étranger :		
Titres de séjour -----	Séjour : du lundi au jeudi, de 8h30 à 11h30 (fermé l'après midi) le vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 Asile : sur rendez-vous	du lundi au vendredi, de 14h00 à 16h00 03 25 42 35 00 le lundi de 14h00 à 16h00 03 25 42 35 00
Naturalisation -----	Plate-forme interdépartementale d'instruction des demandes : sous-préfecture de Reims Place Royale 51000 Reims	lundi, mardi et jeudi de 9h à 11h30 03 26 86 71 63 messagerie électronique : pref-naturalisations@marne.gouv.fr
Regroupement familial	Pour tous renseignements et dépôt de dossiers, uniquement sur Site Internet : http://www.ofii.fr/	Suivi de dossiers Mardi de 9h à 11h 03.26.36.97.34
Cartes d'identité	Accueil à la mairie de votre domicile	du lundi au vendredi, de 8h30 à 10h30 03 25 42 37 24
Passeports	Accueil dans l'une des 13 mairies du département, équipées d'une station biométrique voir liste sur www.aube.gouv.fr	du lundi au vendredi, de 8h30 à 10h30 03 25 42 37 28
Autres services	Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 mardi et jeudi de 8h30 à 11h30 (fermé l'après midi)	du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 03 25 42 35 00